

## EMMAÜS FRANCE RECHERCHE UN.E STAGIAIRE POUR APPUYER LA MISSION « REEMPLOI & LES COLLECTIVITES LOCALES » Durée 6 MOIS (dès que possible)

### 1. Le Mouvement Emmaüs et Emmaüs France

Emmaüs, mouvement solidaire et laïc, est engagé depuis 1949 dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. En France, le Mouvement Emmaüs comporte 293 structures (associations, SCIC, SCOP, etc.) représentant 12 000 bénévoles, 7 000 compagnes et compagnons et plus de 8 000 salarié·e·s dont plus de la moitié sont en insertion. Unies autour d'une même cause, ces structures, appelées « groupes » au sein du Mouvement, sont réparties en 3 types d'activités : les communautés, l'action sociale et le logement, l'économie solidaire et d'insertion.

Pour mettre en œuvre ses orientations stratégiques, le Conseil d'Administration d'Emmaüs France s'appuie sur une équipe nationale d'environ 75 salarié·e·s. Celle-ci fournit aux structures Emmaüs des services d'accompagnement leur permettant de mener à bien leurs missions, anime l'ensemble du Mouvement en France et conduit des actions nationales de plaidoyer.

### 2. Le service Développement Economique

Le service développement économique d'Emmaüs France est un service transverse aux 3 types d'activité des structures Emmaüs, doté de 3 objectifs :

- Sécuriser les revenus issus des activités de collecte et de vente des dons, pour préserver l'autonomie des groupes Emmaüs et soutenir leur projet social,
- Défendre auprès des pouvoirs publics et des acteurs privés la place et les valeurs du mouvement en tant que pionnier de l'économie circulaire et solidaire,
- Accompagner les groupes pour mieux valoriser les dons et réduire leurs déchets.

Aujourd'hui, le service développement économique d'Emmaüs France est composé d'une équipe de 7 personnes, et s'organise selon 3 types de missions :

- Les missions « filières » (textile, livre, D3E, DEA...) avec un accompagnement thématique des groupes,
- La mission « espace de tri et de vente », mission transversale à toutes les filières, pour conseiller les groupes sur l'organisation et l'aménagement de leurs espaces de tri des dons et de vente,
- La mission « réemploi & collectivités locales », mission transversale à toutes les filières, pour accompagner les groupes dans leurs échanges et négociations avec les collectivités locales.

### 3. Descriptif du stage

La loi AGEC (loi Anti-Gaspillage & Economie Circulaire, 2020) offre de nombreuses perspectives de collaborations entre acteurs de l'ESS et collectivités locales. Pour saisir ces nouvelles opportunités, la mission « Réemploi & Collectivités locales » renforce l'animation du réseau pour accompagner les groupes Emmaüs dans la mise en place de partenariats avec leurs collectivités.

Le stage consistera à appuyer la responsable de mission « Réemploi & Collectivités locales » pour accompagner la montée en compétence du mouvement Emmaüs sur ces sujets :

- Appui à l'actualisation d'un état des lieux sur les partenariats Emmaüs-collectivités : un premier état des lieux a été réalisé en 2015, pour recenser les différents partenariats entre les groupes Emmaüs et les collectivités locales. Nous souhaitons actualiser ces données pour avoir une vision de ce qui se fait actuellement au sein du mouvement, ainsi que pour identifier les éventuels besoins d'accompagnement des groupes dans leurs démarches auprès des collectivités, et pour favoriser l'essaimage des bonnes pratiques :
  - o Prise de connaissance de l'état des lieux existant,
  - o Réalisation d'un questionnaire à administrer aux groupes,
  - o Réalisation d'entretiens avec différents acteurs du mouvement,
  - o Consolidation des données collectées, et réalisation d'une brève synthèse,
  - o Mise à jour et enrichissement de fiches de retours d'expérience, sur la base des informations collectées.
  
- Appui à la rédaction d'un argumentaire : certains groupes Emmaüs payent la mise en déchetterie de leurs déchets, au même titre que les autres professionnels du territoire. D'autres groupes Emmaüs se sont accordés avec leurs collectivités pour avoir un accès gratuit à la déchetterie. La rédaction d'un argumentaire permettrait d'outiller les groupes pour mieux négocier la gratuité des déchets auprès de leurs collectivités :
  - o Recensement des groupes et collectivités s'étant accordés sur la gratuité des déchets,
  - o Interviews de certains groupes pour établir des fiches de retours d'expérience,
  - o Recensement des arguments pouvant justifier de bénéficier de la gratuité des déchets,
  - o Rédaction d'un argumentaire à destination des groupes Emmaüs.
  
- Appui à la rédaction d'un guide juridique : la loi AGEC offre de nouvelles opportunités de partenariats entre Emmaüs et les collectivités. Afin d'accompagner les groupes dans leurs démarches pour formaliser de nouveaux partenariats, un guide juridique sera établi pour présenter les évolutions réglementaires récentes, et préciser les différentes modalités de contractualisation entre Emmaüs et les collectivités :
  - o Réalisation d'un inventaire des différents modes de contractualisation existants
  - o Mise en évidence des avantages et inconvénients des différents modes de contractualisation,
  - o Rédaction d'un guide à destination des groupes.

- Participation à différentes activités du service Développement Economique :
  - o Mise à jour et consolidation d'outils et supports de communication,
  - o Participation aux temps forts du service développement économique (Journées régionales du réemploi, webinaires, ateliers...)

#### **4. Profil, compétences et savoir-être**

- Vous êtes un·e étudiant·e en master, niveau M2 (gestion des organisations, sciences humaines, ESS, grandes écoles, IEP, etc.)
- Vous avez des bonnes capacités d'analyse et de synthèse.
- Rigoureux.euse et organisé.e, vous aimez travailler en équipe
- Et bien sûr, les enjeux du réemploi et les problématiques liées à la précarité et à la solidarité vous tiennent à cœur.

#### **5. Conditions du stage**

- Stage de 6 mois, dès que possible
- Lieu de stage : 47 avenue de la résistance 93100 Montreuil (déplacements à prévoir en France), télétravail en fonction des conditions sanitaires
- Stage conventionné et indemnisé à hauteur de 600,60 € mensuel (montant de la gratification 2021), conformément aux dispositions légales et leurs éventuelles évolutions
- Remboursement 50% du pass Navigo et tickets restaurant pris en charge par Emmaüs France à hauteur de 60%

Si ce stage vous intéresse, merci d'adresser une lettre de motivation et un CV à l'attention de Louana Lamer ([llamer@emmaus-france.org](mailto:llamer@emmaus-france.org)) d'ici 28 novembre 2022 inclus.